



Extrait du procès-verbal des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 février 2026

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026

ID : 068-216802009-20260224-2\_2026-DE



Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 14  
Absences : 4  
Procuration : 0  
Date de convocation : 17/02/2026

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire  
Etaient présents : Mme Nathalie VERRIER, Adjointe, M. Pascal WIEDEMANN, Adjoint,  
Mmes Nathalie DURAND, Mireille JOLY, Caroline KIGER,  
MM. Sébastien GENTZBITTEL, Jeremy GERBER, Brice GSCHWIND, Dominique RICHARD  
Absents excusés : Mme Marie-Paule BINDA, MM. Jean-Marie FLURY, Nicolas HANS, Jean-Louis STANTINA

Délibération 2/2026

**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025**

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2025 par Mme Nathalie VERRIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour la confiance témoignée, donne lecture des résultats approuvés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Section d'investissement (recettes) :	+273 334.88 €	
Section d'investissement (dépenses) :	- 176 999.04 €	
Résultat brut (- déficit/ + excédent) :	+ 96 335.84 €	
Résultat N-1 reporté :	- 187 348.71 €	
Résultat brut cumulé	- 91 012.87 €	affecté en ligne 001 dépenses d'investissement
Restes à réaliser (dépenses) :	- 3 500.00 €	
Restes à réaliser (recettes) :	+ 14 400.00 €	
Résultat d'investissement Après restes à réaliser :	- 80 112.87 €	
Résultat de fonctionnement à affecter (+ crédit / - déficit)	+ 253 583.18 €	
Affectation du résultat en investissement (c/1068)	+ 80 112.87 €	
Résultat reporté en fonctionnement	+ 173 470.31 €	affecté en ligne 002 recettes de fonctionnement

Suivent les signatures au registre  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Daniel DIETMANN